



**AMICALE PONGISTE DE OUISTREHAM**  
**TOURNOIS NATIONAL B HOMOLOGUE DE TENNIS DE TABLE REGLEMENT**  
**JEUDI 14 et VENDREDI 15 MAI 2026**

Le club de l'AP OUISTREHAM (09140055) organise son tournoi le jeudi 14 et le vendredi 15 mai 2026.

**Attention changement de lieu habituel, le tournoi se déroulera Salle Kieffer et Cavalier 85 avenue du Général Leclerc 14150 Ouistreham**

**Article 1 :** Le règlement est celui de la FFTT, une tenue sportive réglementaire sera exigée. Le Juge-Arbitre de l'épreuve sera M. Adrien Poignie (JA 3, assisté de Marc Dupuy JA3). Cette épreuve est homologuée FFTT sous le n°

**Article 2 :** Ce tournoi national homologué est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés "compétition" et « dirigeant » à la FFTT (licence portant la mention "certificat médical présenté"). Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence pour le pointage.

**Article 3 :** Les classements pris en compte seront ceux de la 2ème phase de la Saison 2025/2026. Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence.

**Article 4 :**

Le tournoi se jouera sur 18 tables et comportera les tableaux suivants :

**Jeudi 14 mai 2026 :**

Tableau	Catégorie	Engagement	Horaire de début
A	< 800 pts	8,00 €	11h
B	< 1100 pts	8,00 €	8h30
C	< 1400 pts	8,00 €	12h15
D	< 1700 pts	8,00 €	9h45
E	Non numérotés	10,00 €	13h30
F	Toutes catégories	10,00 €	15h

**Vendredi 15 mai 2026 :**

Tableau	Catégorie	Engagement	Horaire de début
G	< 900 pts	8,00 €	11h
H	< 1200 pts	8,00 €	8h30
I	< 1500 pts	8,00 €	12h15
J	< 1800 pts	8,00 €	9h45
K	Open féminin	8,00 €	13h30
L	Hardbat	6,00 €	15h
M	Handicap	6,00 €	13h30

La salle sera ouverte à partir de 7h15. Le pointage débutera 1 heure avant le début du tableau et se terminera 30 minutes avant le début de celui-ci. La mise en poule se fera 15 minutes avant le début de chaque tableau. Le tirage au sort public de mise en tableau se fera à la table du Juge-Arbitre à la fin des poules de chaque tableau.

Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 minutes après le 2eme appel de son nom. Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

#### Article 5 :

Le tournoi sera doté d'une valeur de 2 230 euros en plus des coupes et lots

Tableau	Catégorie	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes
<b>A</b>	< 800 pts	40 €	20 €	10 €
<b>B</b>	< 1100 pts	60€	30 €	15 €
<b>C</b>	< 1400 pts	70 €	40 €	20 €
<b>D</b>	< 1700 pts	80 €	40 €	20 €
<b>E</b>	Non Numérotés	150 €	75 €	40 €
<b>F</b>	TOUTES CATEGORIES	300 €	150 €	80 €
<b>G</b>	< 900 pts	40 €	20 €	10 €
<b>H</b>	< 1200 pts	60 €	30 €	15 €
<b>I</b>	< 1500 pts	70€	40€	20
<b>J</b>	< 1800 points	80€	40€	20€
<b>K</b>	Open Féminin	70 €	35 €	15 €
<b>L</b>	Hardbat	40 €	20€	10 €
<b>M</b>	Handicap	40 €	20€	10 €

**Article 6 :** L'organisateur se réserve le droit de réduire la dotation d'un tableau si celui-ci est composé de moins de 20 inscrits(es). Les tableaux de moins de 12 joueurs(ses) seront annulés.

**Article 7 :** Chaque tableau débutera par des poules de 3 joueurs/joueuses sauf **le tableau M (Handicap)**. Les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les parties du **tableau handicap M** se jouent en 1 manche gagnante de 33 points (handicap : 2 points par écart de classement). Par exemple, un classé 10 rend 10 points à un classé 5. Victoire par 2 points d'écart.

**Article 8 :** Un joueur ne peut participer à deux tableaux commençant à la même heure

**Article 9 :** Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins excepté le tableau K qui est réservé aux féminines. Toutefois si un joueur ou une joueuse est éliminé.e de l'un de ses deux tableaux initiaux il pourra, sous réserve des disponibilités et de l'accord de l'organisation, s'inscrire à un troisième tableau.

**Article 10** : Le nombre d'inscrits est limité à 54 joueurs par tableau, exceptés le tableau K (Open féminin) qui est limité à 24 joueuses et le tableau M (Handicap) qui est limité à 30 joueurs.

**Article 11** : Les parties se joueront au meilleur des 5 manches de 11 points, excepté le tableau M (Handicap).

**Article 12** : Les balles plastiques blanches non fournies par l'organisateur devront être homologuées.

**Article 13** : les raquettes du tableau L seront fournies par l'organisateur.

**Article 14** : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

**Article 15** : Toute dégradation matérielle constatée sera à la charge du ou des joueurs concernés.

**Article 16** : L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT. Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase, d'utiliser la colle dans une enceinte autre que celle désignée à cet effet.

**Article 17** : Les lots seront remis lors du podium du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

**Article 18** : La fin des inscriptions est fixée au Mercredi 13 Mai 2025 à 17h00. La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

**Article 19** : En s'inscrivant à ce tournoi, les participants ou leurs représentants légaux autorisent les organisateurs à diffuser des photos et des vidéos individuelles ou collectives prises lors de la compétition sauf si ces joueurs ou représentants légaux en expriment leur refus manuscrit avant le début du tournoi.

**Article 20 Modalités de paiement, pointage et remboursement** : Le paiement des inscriptions pour les deux jours peut être effectué le jeudi. Toutefois, ce paiement ne dispense pas de l'obligation de pointage le vendredi. Les joueurs inscrits pour le vendredi doivent impérativement se présenter au pointage dans les délais fixés par l'organisation. À défaut de pointage le vendredi, le joueur sera considéré comme forfait et aucun remboursement ne pourra être effectué, même si l'inscription a été réglée la veille.

## **RESTAURATION SUR PLACE – BUVETTE – BARBECUE**

### *Inscriptions :*

Via le site internet : <https://forms.gle/mFyCy9UcSVT9Qp6JA>

### *Renseignements*

Par mail : [tennisdetableouistreham@gmail.com](mailto:tennisdetableouistreham@gmail.com)

Par téléphone : 0759522323

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2ème phase de la saison 2025/2026 (communiqué par la FFTT fin janvier)

Toute demande d'inscription sera confirmée par un accusé de réception